|  |
| --- |
| MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES  Direction des Affaires Juridiques |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHÉS PUBLICS  ACTE D’ENGAGEMENT[[1]](#footnote-1) | ATTRI1 |

Alors qu’un acte d’engagement était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d’acte d’engagement qui peut être utilisé par l’acheteur, s’il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l’adresser à l’attributaire. Ce dernier retourne l’acte d’engagement signé, permettant à l’acheteur de le signer à son tour.

**En cas d’allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot**. Lorsqu’un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété.

En cas de groupement d’entreprises, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.

Il est rappelé qu’en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703250&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037730365&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), [R. 2162-7 à R. 2162-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730351&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), [R. 2162-13 à R. 2162-14](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730337&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730329&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728715&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), [R. 2362-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728701&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), [R. 2362-8](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728697&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), [R. 2362-9 à R. 2362-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728693&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728683&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d’achats utilisées (accords-cadres s’exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l’émission de bons de commande, concours, systèmes d’acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu’ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

# A - Objet de l’acte d’engagement

 Objet du marché public

ACCORD-CADRE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET EN SANTE ET SECURITE A DESTINATION DES PERSONNELS DU CROUS DE MONTPELLIER-OCCITANIE 2025/2028

 Cet acte d'engagement correspond :

1. à l’ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;

au lot(s) n° du marché public (indiquer le n° du lot auquel vous soumissionnez et son intitulé tel qu’il figure aux documents du marché)

1. à l’offre de base ;

à la variante suivante (variantes non acceptées)

1. avec les prestations supplémentaires suivantes (prestation supplémentaire non prévue)

 Le présent acte d’engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

* Annexe 1 : Bordereau des prix unitaires par formation
* Annexe 2 : Cadre de réponse technique et justificatifs joints
* Annexe 3 : Fiche création compte fournisseur

# B – Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

## B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

CCP et son annexe technique

CCAG de fournitures courantes et services 2021

Autres :

et conformément à leurs clauses, le signataire :

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Nom commercial :

Dénomination sociale du soumissionnaire :

Adresses de son établissement (et de son siège social si elle est différente) :

Courriel :

Numéros de téléphone :

Numéro SIRET :

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

Nom commercial :

Dénomination sociale du soumissionnaire :

Adresses de son établissement (et de son siège social si elle est différente) :

Courriel :

Numéros de téléphone :

Numéro SIRET :

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

Indiquer pour chacun des membres du groupement :

Nom commercial :

Dénomination sociale du soumissionnaire :

Adresses de son établissement (et de son siège social si elle est différente) :

Courriel :

Numéros de téléphone :

Numéro SIRET :

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes[[2]](#footnote-2) : (chiffres et lettres) :

Montant TTC : (chiffres et lettres) :

aux prix indiqués dans l’annexe financière jointe au présent document.

## B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

À ne remplir qu’en cas de groupement d’opérateurs économiques.

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est  conjoint OU  solidaire.

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## B3 - Compte à créditer

Joindre un relevé d’identité bancaire ou postal

 Nom du titulaire du compte bancaire

 Nom de l’établissement bancaire :

 Numéro de compte et IBAN :

## B4 – Avance

Sans objet ([article R. 2191-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou [article R. 2391-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique).

## B5 - Durée d’exécution du marché public

La durée d’exécution du marché public est de douze (12) mois à compter de :

la date de début d’exécution prévue par le marché public : le 01/03/2025

la date de notification du marché public si elle est postérieure à la date prévue de démarrage

la date de notification de l’ordre de service ;

Le marché public est reconductible : Non Oui : par tacite reconduction

Si oui, préciser :

* Nombre des reconductions : 2
* Durée des reconductions : douze mois

La durée du marché ne pourra pas excéder trente-six mois (36 mois) soit 3 années.

# C – Signature du marché public par le titulaire

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d’entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l’offre et que l’acte spécial concernant ce sous-traitant n’a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

## C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire (\*) | Lieu et date de signature | Signature |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

## C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou [article R. 2342-12](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique) :

Nom commercial du mandataire :

Dénomination sociale du mandataire :

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est  conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.  
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire (\*) | Lieu et date de signature | Signature |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# D - Identification et signature de l’acheteur

 Désignation de l’acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ; en cas de publication d’une annonce au Journal officiel de l’Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

**Crous de Montpellier-Occitanie**

2 rue Monteil CS 85053

34 093 Montpellier cedex 5

 Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

Sandrine CLOAREC, Directrice Générale du Crous de Montpellier-Occitanie

 Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l’identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Service Achats et Marchés publics du Crous

Courriel : [service.marches@crous-montpellier.fr](mailto:service.marches@crous-montpellier.fr)

 Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Agent comptable du Crous

2 rue Monteil CS 85053

34 093 Montpellier cedex 5

Courriel : [agence.comptable@crous-montpellier.fr](mailto:agence.comptable@crous-montpellier.fr)

 Imputation budgétaire : 6184 – Versement à des organismes de formation

 Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l’État et ses établissements :

(Visa ou avis de l’autorité chargée du contrôle financier.)

Fait à Montpellier, le / /

Sandrine CLOAREC, Directrice Générale du Crous

1. Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le montant de l’offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l’avis d’appel public à la concurrence. [↑](#footnote-ref-2)